

Communiqué de presse

Contact: Isabel Box
Marketing and communications manager
Tél: + 32 2 302 25 51
Mobile: + 32 485 31 79 63
E-mail: ibox@deloitte.com

Hausse de 20% des revenus nets pour les plus bas salaires grâce au tax shift

9^e édition de l'enquête salariale Deloitte sur les salaires en Europe

- *La Belgique ne figure plus dans le top 5 des pays les plus chers pour l'employeur, mais se range toujours parmi les pays les plus chers en général. Cela s'explique par l'absence du plafonnement des cotisations patronales et est surtout d'application sur les plus hauts revenus.*
- *En revanche, les revenus nets ont augmenté pour les salaires les plus bas, grâce au tax shift. Un travailleur belge avec un conjoint actif et deux enfants à charge, qui perçoit un salaire brut de 25.000 EUR par an, voit son salaire net augmenter de 20,07% soit 3.293,02 EUR par rapport à 2015.*

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2018

Deloitte annonce aujourd'hui les résultats de sa 9^e enquête salariale européenne. Cette étude de grande envergure compare les coûts salariaux, les salaires nets et les revenus nets disponibles dans 19 pays. Selon l'étude, la Belgique ne figure plus dans le top 5 des pays les plus chers pour l'employeur, grâce au tax shift.

Depuis 2015, les travailleurs belges qui perçoivent un salaire net peu élevé ont vu leurs revenus nets augmenter grâce au tax shift. Cette réforme fiscale permet à la Belgique d'occuper désormais la sixième place, au lieu de la deuxième, dans le classement européen. Mais le revenu net reste peu élevé pour les travailleurs qui perçoivent un salaire moyen ou supérieur, à cause d'un taux d'imposition très élevé de 53,5% (dont 7% de taxe communale) applicable à partir d'une tranche de revenus relativement basse (39.660 EUR).

La Belgique ne figure plus dans le top 5 des pays les plus chers pour l'employeur

La Belgique est devenue plus compétitive que les autres pays européens, surtout en ce qui concerne les plus bas salaires. Cette année, les cotisations patronales ont **baissé de 30,46% à 27,36% en moyenne**. A la suite du tax shift, la Belgique occupe cette année la 6^e place (au lieu de la 2^e place en 2015) au classement des pays les plus chers pour les niveaux de salaire allant de 25.000 EUR à 125.000 EUR. En ce qui concerne les bas salaires, la Belgique se situe désormais au milieu du classement (8^e place). Pour les plus hauts salaires (125.000 EUR), la Belgique grimpe à la 5^e place du classement des pays les plus chers. La France, la Suède, l'Italie, la Slovaquie et l'Autriche se rangent parmi les pays européens les plus chers en termes de cotisations sociales.

"L'une des principales conclusions de l'étude est que les pays qui appliquent des cotisations sociales non plafonnées, comme la Belgique, éprouvent des difficultés à maîtriser les coûts salariaux, ce qui porte préjudice à la compétitivité", explique **Patrick Derthoo**, associé Tax chez Deloitte Belgique.

Hausse des revenus nets pour les plus bas salaires grâce au tax shift

Un travailleur belge avec un conjoint actif et deux enfants à charge, qui perçoit un salaire brut de 25.000 EUR, voit sa position grimper de 12 places (de la 19^e à la 7^e place) au classement européen par rapport à 2015. Le salaire net de ce travailleur augmente de 20,07% soit 3.293,02 EUR. Un travailleur isolé sans enfant passe de la 16^e à la 10^e place au classement européen, tandis que son salaire net augmente de 6,4% soit 1.142,27 EUR par rapport à 2015.

Plus le salaire brut augmente, plus le travailleur belge perd du terrain par rapport à ses collègues européens et dégringole quasiment jusqu'en bas du classement. Cela s'explique par le taux d'imposition marginal élevé (53,5%) à partir d'une tranche de revenus relativement basse (39.660 EUR). Un taux de taxation de plus de 50% n'est cependant pas exceptionnel dans les pays sondés - comme c'est le cas notamment aux Pays-Bas, en Suède, au Portugal et au Danemark. En Europe, le plus haut taux de taxation se situe aux alentours de 44% en moyenne et la tranche de revenus soumise à ce taux d'imposition est de 95.904,53 EUR.

La Belgique est très mal classée sur le plan de la polarisation du salaire net

Cette année, Deloitte a également calculé dans quelle mesure le salaire net augmentait proportionnellement à l'augmentation du salaire brut, le résultat de ce calcul étant exprimé sous la forme du « facteur de polarisation du salaire net ». Plus le facteur de polarisation est bas, plus le salaire net correspondant à une hausse du salaire brut est faible, et inversement.

L'étude montre que la Belgique présente le facteur de polarisation du salaire net le plus bas, suivie par la Grèce et le Danemark. A cet égard, la Belgique occupe la dernière place du classement des 19 pays sondés pour tous les niveaux de salaire. En revanche, c'est la Suisse qui présente le plus haut facteur de polarisation du salaire net pour tous les niveaux de salaires couverts par l'étude.

"Le facteur de polarisation est un baromètre important lorsqu'on veut mesurer le niveau d'ambition de la population active. Plus ce facteur est bas, moins les gens sont motivés à travailler plus et donc, pour plus", précise **Patrick Derthoo**.

Importants avantages fiscaux pour le conjoint non actif en Belgique

Grâce au quotient conjugal, un contribuable marié dont le conjoint n'a pas de revenus est moins lourdement taxé en Belgique qu'un contribuable isolé. La Belgique se range dans le top 5 des pays qui accordent le plus gros avantage fiscal au conjoint non actif.

La plupart des pays sondés accordent également un avantage fiscal aux travailleurs ayant des enfants à charge. A cet égard, la Belgique occupe une place honorable dans le classement.

A noter que les Pays-Bas et la Suède ne font quasiment pas de différence en fonction de la situation personnelle du contribuable.

A Bruxelles, le coût de la vie et le coût du logement restent inférieurs à ceux des capitales des pays voisins

Pour déterminer le revenu net disponible, Deloitte tient compte, dans son enquête sur les salaires, du coût du logement, du coût de la vie et des allocations familiales après avoir calculé le revenu net.

Les travailleurs belges qui perçoivent un bas salaire bénéficient d'un revenu net relativement confortable. En revanche, en ce qui concerne les revenus plus élevés, le travailleur belge se situe dans la moitié inférieure du classement. Dans tous les cas, le travailleur belge bénéficie d'un revenu net disponible supérieur à celui de ses collègues néerlandais, suédois, irlandais, anglais ou danois.

L'Allemagne et le Luxembourg sont moins bien lotis que la Belgique en ce qui concerne les bas et moyens revenus, mais à partir de la tranche de revenus de 75.000 EUR, ils font mieux que la Belgique. C'est à Zurich,

à Genève et à Londres que le coût de la vie et le coût du logement restent les plus élevés. Et c'est à Varsovie, à Prague et à Bratislava que ces coûts sont les moins élevés. Les coûts du logement sont les plus bas à Athènes, à Varsovie et à Bratislava.

A Bruxelles, le coût de la vie et le coût du logement restent inférieurs à ceux des capitales de nos voisins (Londres, Paris, Luxembourg et Amsterdam).

L'impôt belge sur les revenus passifs figure parmi les plus élevés en 2018

L'enquête Deloitte sur les salaires en Europe analyse aussi comment les contribuables sont imposés une fois leur salaire net versé sur leur compte bancaire.

En ce qui concerne la taxation des revenus passifs (intérêts, dividendes), la Belgique occupe à nouveau la 13^e place pour les intérêts et la 12^e pour les dividendes. Le taux d'imposition européen est en moyenne de 26,09% pour les intérêts et de 26,04% pour les dividendes. Il est demeuré quasiment inchangé au cours des cinq dernières années.

Cette année, l'Irlande et la France ont sensiblement abaissé leur taux d'imposition des intérêts, de 39% à 37% pour la première et de 24% à 12,80% pour la seconde. En France, il faut cependant encore ajouter un précompte additionnel de 17,2% (contre 15,5% l'an dernier).

"Le gouvernement français multiplie les efforts pour ramener un maximum de capitaux en France. Il a non seulement revu le taux d'imposition des intérêts mais l'impôt sur la fortune s'applique uniquement aux biens immobiliers. Depuis 2018, la Belgique applique elle aussi un impôt sur la fortune de 0,15% sur les avoirs en comptes-titres supérieurs à 500,000 EUR", conclut Patrick Derthoo.

###

Deloitte en Belgique

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 4.000 collaborateurs répartis dans 12 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2018 s'élève à 510 millions d'euros.

Deloitte Belgium SCRL est la société affiliée belge de Deloitte NWE LLP, une firme membre of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes. Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 286.000 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 43.2 milliards de dollars pour l'année fiscale 2018.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consultez <http://www.deloitte.com/about>.